INITIALES DU MAIRE DG.

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Chichester

Séance ordinaire du conseil municipal de Chichester tenue le 14 septembre 2026 à 19h00, tenue au bureau municipal.

À laquelle étaient présents, en personne, son Honneur le maire Donald Gagnon, les conseillers Cameron Montgomery, Corey Bissonnette, Louis Schryer, Dustin Denault et Jacques Fleury.

La directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la réunion

Le maire Gagnon souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

098-26/09 Proposé par Cameron Montgomery d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.

Adopté

3. Conflit d'intérêts (le cas échéant)

Aucun.

4. Adoption du procès-verbal

099-26/08 Proposé par Louis Schryer que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 31 août 2026 soit adopté.

Adopté

5. Visiteurs

- *Ryan Adam et Amanda Gagnon :*
  - *Posent des questions au sujet de la servitude municipale qui traverse leur propriété.*
  - *Demandent à la municipalité s'ils peuvent racheter la servitude ou la faire déplacer le long de la limite ouest de leur propriété.*
  - *Soulèvent des préoccupations quant à l'emplacement actuel de la servitude, notamment en ce qui concerne la responsabilité, les intrusions et les empiétements.*

Le maire indique que la demande sera examinée après des vérifications supplémentaires, notamment auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), puisqu'une partie de la servitude se trouve en zone agricole.

6. Rapport MRC du maire

Le maire Gagnon présente un rapport concernant la MRC Pontiac.

INITIALES DU MAIRE DG.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

7. Rapports des comités

Sécurité publique

Le conseiller Fleury, président du comité de sécurité publique, donne un rapport verbal.

100-26/09 *Préoccupations concernant les services ambulanciers dans le Pontiac*

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Chichester couvre un vaste territoire rural où les distances à parcourir, les chemins privés, le relief varié et les conditions hivernales peuvent compliquer les interventions d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est préoccupé par la disponibilité des ambulances et les délais d'intervention à Chichester et dans l'ensemble de la MRC de Pontiac, notamment en raison de retards, de situations de confusion lors de la répartition des appels et de réaffectations d'ambulances signalés;

CONSIDÉRANT QUE des préoccupations ont également été soulevées quant à l'état de certains véhicules ambulanciers et à leur capacité de circuler sur des chemins ruraux et dans des conditions routières difficiles, notamment à la suite d'incidents où des véhicules ont eu de la difficulté à accéder à certains lieux d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge qu'un accès rapide et fiable aux services ambulanciers est essentiel à la santé et à la sécurité de la population du Pontiac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Corey Bissonnette et résolu :

- QUE la Municipalité de Chichester exprime officiellement ses préoccupations concernant la disponibilité des ambulances, les procédures de répartition des appels, les délais d'intervention ainsi que l'état des véhicules qui desservent le Pontiac et leur adaptation aux conditions locales.
- QUE les autorités compétentes soient invitées à examiner la couverture ambulancière actuelle sur le territoire de la MRC de Pontiac, notamment le nombre et la répartition des ressources disponibles, les pratiques de répartition des appels et de réaffectation des ambulances, l'adaptation des véhicules aux conditions locales ainsi que les moyens d'améliorer la couverture et de réduire les délais d'intervention.
- QUE la Municipalité poursuive l'examen de ces préoccupations et la recherche de solutions en collaboration avec la MRC de Pontiac, les municipalités voisines et les autorités régionales et provinciales compétentes.

Adopté

Voirie & Environnement

Le maire Gagnon, président du comité Voirie et environnement, donne un rapport verbal.

Urbanisme et développement

La conseillère Montgomery, présidente du comité d'urbanisme et de développement, donne un rapport verbal.

Administration & Finances

Le conseiller Schryer, président du comité d'administration et des finances, donne un rapport verbal.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE DG

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Loisirs, Récréation, Tourisme & Marketing

La conseillère Montgomery fait le point sur les consultations en cours dans le cadre de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés).

101-26/09 *Adoption du plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA)*

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chichester participe à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), menée en collaboration avec la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a examiné le plan d'action élaboré et a participé aux consultations et aux travaux réalisés dans le cadre de cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action prévoit des mesures visant à améliorer la qualité de vie des personnes aînées de la municipalité et à favoriser leur participation sociale et leur vieillissement actif;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cameron Montgomery et résolu :

- QUE le conseil municipal adopte, tel que présenté, le plan d'action 2026 Municipalité amie des aînés (MADA) de la Municipalité de Chichester.
- QUE la Municipalité transmette une copie de la présente résolution à la MRC de Pontiac afin de faciliter l'intégration du plan d'action à la démarche régionale MADA.
- QUE la directrice générale soit autorisée à prendre les mesures nécessaires pour assurer le suivi et la mise en œuvre des actions qui relèvent de la Municipalité.

Adopté

8. Questions du public

Aucune.

9. Présentation des comptes

Aucune facture à présenter lors de cette séance.

10. Correspondance

Aucune.

11. Varia

La conseillère Montgomery présente plusieurs événements à venir, dont une possible excursion en autobus qui pourrait faire halte au musée de la Culbute ce mois-ci.

12. Séance à huis clos

Non requise.

INITIALES DU MAIRE
DG
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

13. Date de la prochaine réunion

102-26/09 Proposé par Cameron Montgomery que la prochaine réunion régulière du conseil ait lieu le lundi 5 octobre 2026 à 19 h 00.

Adopté

14. Clôture de la réunion

103-26/09 Proposé par Corey Bissonnette que la séance soit levée à 19 h 45.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière Maire

Je, Donald Gagnon, maire, certifie que la signature de ce procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)